

**EXPÉRIENCE DE LA POLITIQUE DES ALLIANCES ET DES
COALITIONS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.
*Composition et recomposition de la majorité parlementaire :
enjeux ou défis de la bonne gouvernance***

Par

NGITUKULU NKOSI, NZITA NGOMA et Divine MALUMBA KAPINGA
Assistants et Apprenants en Sciences Politiques et Administratives, Université de Kinshasa

RÉSUMÉ

Cet article analyse la pratique des alliances et coalitions et ses incidences dans le fonctionnement des institutions politiques en République Démocratique du Congo. Nous sommes partis du constat selon lequel, à chaque alternance politique, la vie politique congolaise connaît la simultanéité des alliances ou des coalitions politiques sans précédentes qui s'articulent sur les enjeux de composition et recomposition de la majorité parlementaire qui a des incidences sur la bonne gouvernance. Notre souci est d'analyser la question de la création des alliances et des coalitions et celle de savoir comment celles-ci peuvent contribuer à la résolution de problèmes politiques et à la construction de l'action démocratique au sein des mouvements sociaux, des partis et des gouvernements pour consolider la bonne gouvernance. Il s'agit donc de démontrer comment la conquête de la majorité présidentielle demeure est une alliance confuse du point de vue doctrinaire, idéologique et même naturel, et reste une réalité qui conduit à l'adoption de la parcellisation du pouvoir des acteurs, comme mode de gouvernance, ledit mode est certes attesté dans tout le gouvernement tant central que provincial qui se sont succédé, depuis le renouveau démocratique et empoisonne l'élan de la bonne gouvernance.

Mots-clés : *Alliance politique, coalition politique, cohabitation politique, parti politique, élection, majorité parlementaire, majorité présidentielle, bonne gouvernance, stabilité institutionnelle, conflits de leadership.*

ABSTRACT

This article analyzes the practice of alliances and coalitions and their impact on the functioning of political institutions in the Democratic Republic of Congo. Our starting point is the observation that, with each political changeover, Congolese political life experiences the simultaneity of unprecedented political alliances or coalitions that are based on the issues of composition and recomposition of the parliamentary majority, which has implications for good governance. Our concern is to analyze the question of the creation of alliances and coalitions and how they can contribute to the resolution of political problems and the construction of democratic action within social movements,

parties and governments to consolidate good governance. It is thus a question of demonstrating how the conquest of the presidential majority remains a confused alliance from the doctrinaire, ideological and even natural point of view, and remains a reality which leads to the adoption of the parcellisation of the power of the actors, as a mode of governance, the said mode is certainly attested in all the government as well central as provincial which succeeded one another, since the democratic renewal and poisons the impulse of the good governance

Keywords: *Political alliance, political coalition, political cohabitation, political party, election, parliamentary majority, presidential majority, good governance, institutional stability, leadership conflicts.*

INTRODUCTION

Le choix de notre thème sous examen, est l'observation faite sur l'instabilité des alliances et coalitions dans la vie politique congolaise alors que la politique des alliances devrait consolider la stabilité institutionnelle par le jeu d'équilibre de partis politiques et promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie. Mais, il nous paraît surprenant de constater qu'en RDC, la pratique des alliances, des coalitions ou de cohabitation politique est à la base d'instabilité politique qui engendre des conflits de leadership entre les forces en présence. Voilà pourquoi, intérêt porté sur la politique des alliances et de coalitions dans un système démocratique et leurs incidences au fonctionnement des institutions nous paraît impératif depuis les élections de 31 décembre 2018 où la coalition FCC-CACH avait vu le jour.

Dans le domaine politique, le rôle des partis politiques ou des regroupements politiques est de conquérir le pouvoir et le conserver plus longtemps que possible. Cependant, pour y arriver, un parti politique ne joue pas en solo. Il doit plutôt avoir besoin des autres pour bien mener la bataille, cette pratique est donc appelée alliance politique. Cette dernière met ensemble les différentes formations politiques pour un but spécifique qui est celui d'emporter les élections¹. Cette pratique est souvent loin de la réalité dans notre pays. Dans certains cas, quelques accords ou alliances politiques (coalition) ont eu des atouts, alors que les autres ont échoué. L'analyse de cette situation qui affecte le processus démocratique et de la gouvernance du pays a constitué notre préoccupation. En effet, la composition de la majorité parlementaire ou de la majorité présidentielle a eu à se réaliser lors du gouvernement GIZENGA, MUZITO, MATATA, et des récentes alliances FCC-CACH pour la mise en place du gouvernement S. ILUKAMBA et celui de S. LUKONDE. Cependant, il s'observe qu'aucune alliance politique n'aboutissant à l'émergence de la

¹ KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Réflexion sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, éd. CEDIS, 2017.

bonne gouvernance perceptible par la capacité d'écouter et de répondre aux besoins de la population ; la stabilité politique et institutionnelle et l'absence de la violence, l'efficacité des pouvoirs publics, la qualité de la réglementation, l'État de droit, la maîtrise de la corruption. Il s'agit d'un culte d'opportunité où les acteurs jouent un franc jeu d'enrichissement personnel.

De ce qui précède, deux questions méritent d'être posées pour guider notre réflexion sur les inconstances des alliances politiques dans le champ politique congolais, à savoir : *Quels sont les facteurs explicatifs de la faiblesse de la politique des alliances et coalition sur base des expériences vécues en RDC et comment faire pour y remédier ? Pourquoi la conquête de la majorité parlementaire qui fait l'objet de bataille dans la vie politique ne contribue pas à la bonne gouvernance en RDC ?*

Pour répondre aux questions soulevées dans la problématique et dans l'impératif de justifier nos hypothèses, se rattachent deux réponses provisoires ci-après : au regard de la question du départ, les données du terrain nous ont démontré que les facteurs explicatifs de faiblesse des alliances ou coalitions politiques en République Démocratique Congo sont liés entre autres : à l'inconstances des acteurs politiques, à la recherche de survie politique pour l'accumulation des biens matériels aux appartenances idéologiques des partis politiques et formations politiques ; idéologiquement parlant, toute formation politique ne partage pas une même vision politique. Ces genres d'alliances sont celles contre-nature et ne peuvent réussir à instaurer la bonne gestion au pays. Ces alliances politiques parviennent à remporter les élections², et les alliés se mettent à partager le gâteau au détriment de la population, souverain primaire et ne parviennent pas à respecter les promesses faites entre eux et autres engagements à la population. Nous pouvons aussi ajouter d'autres aspects qui puissent causer d'échecs, tels que : la corruption, le détournement, la méfiance réciproque entre les acteurs, lutte de positionnement, l'appartenance ethnique ou religieuse (jugement de valeur), les intérêts personnels, inconstances politiques, etc.

Les raisons de base de la politique des alliances politiques dans le cas pratique de ces trois premières législatures ont démontré que ces alliances sont loin objectifs de consolidation de la bonne gouvernance et de la démocratie, de la gouvernabilité de l'Etat ou de la cohésion nationale, de l'Etat de droit ou de la justice distributive. Seule la volonté de réunir le plus grand nombre de suffrages et de conquérir le pouvoir aura été la véritable motivation. La conséquence n'est autre que la paralysie de la démocratie parlementaire d'une

² LOULIA SHUKANLA, « Coalition gouvernementale et les oppositions politiques : le fonctionnement du système politique sous la présidence de V. Ianoukovitch », Communication prononcée lors du colloque organisé par le CERI le 4 octobre 2010, dans https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/atr_IS.pdf, consulté le 29 septembre 2022.

part et la fragilisation de la cohésion nationale d'autre part, caractérisée par la parcellisation du pouvoir politique à tous les niveaux, et ces pratiques plongent le pays dans une gabegie financière et à l'instauration de la mauvaise gouvernance. Les alliances et les coalitions dans ce cas n'ont pas été un facteur du développement institutionnel, du parlementarisme congolais. La pratique congolaise des alliances constituerait en soi un faux modèle qui n'invalide cependant pas les théories des alliances et coalitions mais exige des améliorations pour une véritable gouvernance démocratique. Ceci fait que la conquête de la majorité parlementaire fait l'objet des crises politiques qui coûtent énormément au pays et cela engendre des tensions à chaque cycle électoral par le fait que chaque Président de la République cherche d'avoir le parlement afin d'avoir sur contrôle le gouvernement et autres institutions du pays. Telles que la CENI, la cour constitutionnelle, et les institutions judiciaires.

En effet, pour mieux analyser les défis et faiblesses des alliances et coalitions au regard de la composition et recomposition de la majorité parlementaire dans le champ politique actuel et dégager les approches de solution à ce phénomène, il nous semble important de commencer par l'opérationnalisation méthodologique, et puis présentation de l'historique des alliances observées au Congo : *Succès, forces et faiblesses*, et enfin, les résultats obtenus : interprétation et confrontation des données du terrain. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

1. OPÉRATIONNALISATION MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Choix des méthodes et techniques de l'analyse des données

L'élaboration de tout œuvre scientifique recommande à tout chercheur impliqué à sa réalisation, de circonscrire une bonne orientation méthodologique³ en relation avec son objet d'étude⁴. La méthodologie devient un schéma par lequel se fait la confrontation des faits, des théories, des concepts dont l'aboutissement est la production de la connaissance scientifique⁵.

L'opérationnalisation de la méthodologie suivie dans cette étude, repose sur d'une part, sur les techniques documentaire, l'observation et de l'interview et d'autre part sur l'analyse stratégique. Dans le souci de mieux analyser les réalités du terrain de cette étude, nous avons fait recours à la technique documentaire, technique d'entretiens, et la méthode stratégique. La technique

³ GRAWITZ M., *Méthodes des sciences sociales*, 10^{ème} édition, Paris, Dalloz, 1996, p. 383.

⁴ MBOKO DJ'ANDIMA, *Principes et usage en matière de rédaction d'un travail Universitaire*, Ed. CADICEC, Kinshasa, 2004, p.12.

⁵ LOUBET DEL BAYLE, J.L., *Initiation aux méthodes des Sciences Sociales*, éd., L'Harmattan, Paris, 2000, p. 35.

documentaire nous a permis l'exploitation de la documentation existante sur les alliances et les coalitions en RDC, la technique d'entretiens nous a surtout d'obtenir des descriptions détaillées des expériences individuelles des personnes ressources en rapport avec notre sujet d'étude. Ces personnes dites aussi 'témoins privilégiés' ont été choisies en raison de leur expertise, de leur expérience quotidienne et du degré de contact avec les phénomènes étudiés. Ces entretiens ont fourni un supplément d'informations et complètent les données récoltées de notre étude.

Au regard de la configuration de notre objet d'étude, nous avons opté pour l'analyse stratégique. Elle nous a permis d'identifier les instruments d'analyse, à travers les jeux du pouvoir des acteurs publics et privés, internes et externes qui ont la capacité d'influencer l'environnement politique.

1.2. Opérationnalisation de la méthode d'analyse stratégique

Au regard de la configuration de notre objet d'étude, nous avons opté pour l'analyse stratégique⁶. L'analyse stratégique est parfois appelée l'analyse en termes de leadership, en termes de relations de pouvoir ou encore méthode interactionniste⁷. Cette méthode aligne cinq concepts fondamentaux: acteur, pouvoir, stratégie, zones d'incertitude et système d'action. Pour mieux saisir les enjeux des alliances ou des coalitions, cette méthode nous a été utile d'identifier les instruments d'analyse, à travers les jeux du pouvoir des acteurs publics et privés, internes et externes capables d'influencer le champ politique congolais.

Par acteur, il faut entendre « tout individu lié à l'organisation, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur, de la majorité ou de l'opposition. Cet individu est amené à agir, d'une manière ou d'une autre, dans une situation qui survient dans son environnement. C'est à travers l'analyse stratégique qu'il nous a été possible d'identifier les acteurs et les enjeux d'accession au pouvoir, de comprendre et analyser le comportement et la vision des acteurs et leurs partis politiques une fois au pouvoir. Ainsi, cette méthode nous a servi à analyser le comportement et les stratégies des acteurs impliqués dans les alliances d'une part et de comprendre les stratégies que chaque groupe cherche à se positionner pour avoir l'influence dans les institutions publiques.

Le concept pouvoir reste un support capital dans l'argumentation stratégique. Le pouvoir demeure le fondement de toute société organisée politiquement. Il est partout et pas nécessairement là où on l'entend. Il est la manifestation naturelle et normale de la coopération humaine qui suppose une dépendance mutuelle et/ou déséquilibrée des acteurs. Le pouvoir peut être

⁶ GROZIER, M. et FREDBERG, *L'acteur et le système*, éd. Du seuil, Paris, 1977, p.8.

⁷ MUKOKA NSENDA, F., *Sociologie des organisations. Relecture des auteurs et déchiffrement des pistes alternatives de recherche*, éd. ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2014, p. 91.

compris comme une relation d'échange, de négociation, de marchandage entre les acteurs et leurs bases d'un même contexte organisationnel, où les frontières formelles de l'organisation tendent à perdre leur pertinence. Il s'agit donc, de la capacité qu'ont les acteurs et leurs membres d'orienter tant positivement que négativement leurs actions, lorsqu'ils se butent à un événement politique.

Il désigne donc de la capacité d'un acteur, à structurer des processus d'échanges plus ou moins durables en sa faveur, ou conformément à ses intérêts, en exploitant les contraintes et les opportunités de la situation pour imposer les termes d'échanges favorables à ses intérêts. C'est à travers l'analyse stratégique qu'il nous a été possible d'identifier les acteurs et les jeux d'accès au pouvoir. Nous avons fini par comprendre que les alliances politiques sont une stratégie qui découle du comportement des acteurs politiques pour pérenniser le pouvoir et accéder aux ressources matérielles que le pouvoir procure.

Zones d'incertitude font allusion à de zones de turbulences, de flou ou d'inopportunités, en ce que, qui dit incertitude ou turbulence dit également le risque, contrainte, absence ou déficit d'opportunité, bref, tout phénomène sur lequel aucun acteur du système n'a aucune maîtrise parfaite. Les stratégies quant à elles, sont un ensemble des comportements que les acteurs adoptent dans leurs actions ou jeux, en vue de préserver ou de défendre leurs avantages, leurs pouvoirs ou leurs positionnements face aux obstacles et contraintes qui surviennent dans le système ou dans le champ politique. Les acteurs orientent les stratégies en fonction des enjeux de la situation, c'est-à-dire de ce qui leur permet de gagner ou de perdre. Dans la construction de leurs stratégies, les acteurs se servent des atouts ou des ressources. Ceci nous a permis de comprendre les incertitudes et la méfiance réciproque des acteurs au sein des alliances.

En somme, la méthode stratégique traduit les interactions humaines par une lecture orientée sur les relations de pouvoir. Ainsi, c'est l'interrogation des relations de pouvoir entre les acteurs au sein des alliances qui permet de comprendre les instabilités d'alliances ou coalitions en RDC. Il suffit de saisir le va et vient que les acteurs politiques réalisent dans chaque alternance politique pour mieux saisir les stratégies des acteurs face aux enjeux politique qui se traduisent par les transhumances et débauchages des acteurs politiques qui se répercutent sur la gouvernance du pouvoir et créent les instabilités institutionnelles de tout genre. Ceci fait que les autorités morales des partis politiques et des regroupements politiques marchandent les députés au prix d'échange de quelques postes ministériels afin d'accéder aux avantages financiers ou matériels. Cela s'observe dans les comportements des acteurs ou des partis politiques ayant participé aux différentes alliances politiques durant les différents périodes électorales en RDC.

2. HISTORIQUE DES ALLIANCES ET COALITION EN RDC : SUCCÈS, FORCES ET FAIBLESSE

Dans la majorité des Etats du monde, les échéances électorales meuvent les politiques de tous bords et après celles-ci, avant la formation du gouvernement, les partis ou les regroupements politiques se coalisent pour chercher la majorité parlementaire, de manière à gérer ensemble pour des raisons sociologiques et politiques. La RDC n'est pas épargnée à cette logique. Le terrain politique congolais démontre que les alliances politiques concluent depuis le renouveau démocratique de 2006 à ces jours sont instables et n'offrent aucune crédibilité pour contribuer ou améliorer la gestion du pays. En effet, depuis 1960, tous les gouvernements qui se sont succédés de façon démocratique ou non ont été et restent des gouvernements d'alliance ou de coalition répartis en cinq périodes principales et peuvent nous aider à évaluer l'expérience des alliances ou des coalitions politique en RDC.

2.1. Alliance politique de l'entre 1960 à 1965

Le jeune Etat congolais est né dans un contexte politique polarisé mettant aux prises les séparatistes constitués fondamentalement des fédéralistes et des unionistes qui étaient essentiellement unitaristes. Les alliances entre partis politiques tournaient essentiellement autour de la nature de l'Etat congolais (unitaire ou fédéral) doublé d'un sentiment ethnique. Les élections de mai 1960 ont donné lieu à des alliances étonnantes ; au Katanga, la Balubakat (association des Baluba du Katanga) s'était d'abord allié à la Convention Nationale du Katanga (Conakat), puis à l'idée d'un Congo uni à cause de l'exclusivité ethnique et des accointances européennes de cette dernière.

Au Kasai, l'Union Nationale Congolaise, parti des Lulua, fut dans une alliance avec le Mouvement National Congolais/Lumumba (MNC/L), une protection contre la dominance du Mouvement National Congolais/Kalonji (MNC/K) et son caractère tribal luba. A Léopoldville, c'est la rivalité du Parti Solidaire Africain (PSA) et de l'Alliance des Bakongo (ABAKO) qui détermina en grande partie l'attitude des deux partis, et c'est notamment le fait que le PSA soupçonnait l'Abako d'intentions séparatistes qui l'amena à se rallier aux partis appuyant l'idée d'un Congo unitaire.

L'unitarisme ayant pris de l'ascendant sur le fédéralisme aux élections de 1960, cette tendance politique a pris des dimensions effectives se rapportant sur des leaders politiques. Et c'est autour des personnalités que se nouaient désormais les alliances et coalitions. C'est à la suite de la confusion et d'épreuves ouvertes entre, d'un côté, la majorité parlementaire de la Convention des nationalistes congolais CONACO favorable au Premier Ministre sortant Moïse Tshombe et, de l'autre côté, l'opposition composée des députés du Front Démocratique congolais et supportant Evariste Kimba,

nouveau Premier Ministre nommé par le Président Kasa-Vubu en 1965 que, le Général Joseph-Désiré Mobutu fera son coup d'Etat et va justifier celui-ci par la menace d'une guerre civile nourrie par les ambitions personnelles et mal gérées des politiciens.

2.2. Alliance politique de 1990 à 1997

Mobutu instaura un régime de parti unique de 1965 à 1990 avant de permettre la réintroduction du multipartisme. A l'occasion de la Conférence Nationale Souveraine, les partis politiques et les organisations de la société civile s'organisèrent en plateformes politiques, autre nom de cartels ou alliances politiques. La transition démocratique fut dominée par le principe du « partage équitable et équilibré » du pouvoir entre le cartel de l'opposition (union sacrée de l'opposition et alliés, USORAL) et le cartel des partis de la mouvance présidentielle constitué par les Forces politiques du conclave (FPC). L'émergence d'une opposition dite modérée au sein de l'union sacrée de l'opposition libérale et démocratique à partir de 1994 va occasionner une trilatéralisation du jeu politique, permettant au Maréchal-arbitre, de désigner librement dans l'un de ces regroupements le coordonnateur d'un gouvernement que l'on qualifiait désormais de « panier à crabes ». Comme les élections démocratiques n'eurent pas lieu durant cette longue transition vers la troisième République, il ne fut pas possible de tester la force politique de ces alliances et coalitions, la distribution du pouvoir ayant relevé du pouvoir discrétionnaire du Chef de l'Etat. Toutefois, cette géographie politique nationale offrait au Chef de l'Etat la possibilité d'opérer des reconfigurations des forces politiques sur l'échiquier, par un recyclage non avoué de l'ancien régime.

2.3. Alliances ou cohabitation politiques issue du dialogue de Sun-City de 2002 à 2006

Les forces politiques qui vont aux élections en 2006 sont d'origines politico-militaires ayant participé au dialogue inter congolais de Sun-City en Afrique du Sud. Ce sont des composantes politico-militaires appelées à se transformer en partis politiques et des entités qui tiendront lieu des coalitions politiques formatrices d'un gouvernement négocié et dont le fonctionnement des institutions n'obéira pas au principe de la séparation du pouvoir⁸. Le gouvernement partagé ou de cohabitation provisoire 1+4 (1 président + 4 vice-présidents) issu du dialogue inter-congolais a reposé par contre sur un principe de cohabitation. Toutes les sensibilités politiques armées et non armées ainsi que la société civile ont été incluses dans les institutions sur la base des quotas

⁸ J. DJOLI ESENG'EKELI, « Les partis politiques dans l'évolution politique et constitutionnelle congolaise de 1960 à 2010. Au cœur de la crise existentielle de l'Etat », in *Congo-Afrique*, n° 447, septembre 2010, pp. 593-618 ; LOULIA SHUKANLA, *op. cit.*, p.622.

négociés. A la tête de ce gouvernement se trouvait un collège présidentiel dont chaque membre délégué par sa composante avait la charge d'une commission spécifique. Le président de la république avait le devoir au regard de l'article 80 de la Constitution de développer un leadership responsable. Seule l'UDPS avait renoncé unilatéralement à faire partie de ce gouvernement.

2.4. Les alliances politiques issues des élections de 2006 à 2011

Les élections de 2006, censées mettre un terme à la plus longue transition politique sur le continent et inaugurer la troisième République, ont été organisées sur la base des principes établis par la constitution du 18 février 2006. La principale innovation de cette loi fondamentale est l'accès au jeu ou à la concurrence politique des personnes sans attaches politiques appelées « indépendants ». Le régime électoral prévoyait en effet un suffrage universel direct dans lequel le Président de la République serait élu à la majorité absolue au premier tour, et à défaut, on procédait à un second tour dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats. Le mode de scrutin ainsi que les conditions d'éligibilité pour d'autres fonctions électives devaient être fixés par la loi électorale.

Deux grandes alliances se sont constituées au premier tour de ces élections couplées (présidentielles et législatives) qui se sont tenues le 30 juillet 2006: L'Alliance de la Majorité Présidentielle (AMP) créée officiellement le 24 juin 2006 dominée par le PPRD (parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie) et le Regroupement des Nationalistes Congolais (RENACO) chapeauté par le MLC (mouvement de libération du Congo) de Jean Pierre Bemba. Aucun candidat sur les 33 retenus n'a pu obtenir la majorité absolue à l'issue du vote. Suivant les résultats publiés par la Commission électorale Indépendante (CEI) le 20 août 2006 : Kabila (44,8%), Bemba (20,0%), Gizenga (13,0%), Zanga Mobutu (4,8%) et Oscar Kashala (3,5%). Aucun autre candidat ne franchit la barre de 2%. L'AMP plus le Parti lumumbiste unifié (Palu) et l'Union de mobutistes (l'Udemo) a pu cependant disposer de la majorité absolue à l'Assemblée nationale soit 338 sièges sur les 500 qui étaient à pourvoir. L'intermède entre les deux tours a été l'occasion de nouer des alliances et de reconfigurer l'espace politique. Ainsi par la déclaration du 19 septembre 2006, le Palu a apporté son soutien à Joseph Kabila. La signature officielle de l'accord AMP-Palu est intervenue le 30 septembre 2006. La sortie de l'Union pour la Nation, plate-forme de soutien à Jean-Pierre Bemba, a eu lieu le 23 septembre. Le 16 octobre 2006 l'AMP signe un protocole d'accord avec l'Udemo de François Joseph Nzanga Mobutu. Le second tour de l'élection présidentielle couplée aux législatives provinciales eut lieu le 23 octobre 2006. La publication des résultats le 15 novembre 2006 donna pour vainqueur Joseph Kabila (58,05%) contre 41,95% pour Bemba Gombo. En déclarant non fondée la requête du MLC, la Cour suprême de justice avait confirmé le résultat dans son

verdict du 27 novembre 2006. Sur les 632 sièges à pourvoir dans les Assemblées provinciales, l'AMP qui a bénéficié des nouveaux ralliements depuis les scrutins du 30 juillet 2006 obtint 259 sièges (dont 132 pour le PPRD) contre 182 sièges pour l'UN (dont 104 pour le MLC). Et pour l'élection des sénateurs organisés peu de temps après, l'AMP a obtenu 58 sièges sur les 108 à pourvoir. Suivant les clauses d'un accord extraparlimentaire d'alliance électorale au second tour, la primature fut dès lors confiée au Palu. Cet accord scella les équilibres institutionnels instables et ne permit qu'imparfaitement la consolidation de la démocratie et le respect de la séparation du pouvoir.

2.5. Les alliances politiques après de 2011

Les élections de novembre 2011 ont connu une ambiance particulièrement chaude en amont et en aval. La surchauffe observée était la conséquence de la précipitation, de l'improvisation, de l'intransigeance et de la méfiance qui ont caractérisé les parties prenantes au processus électoral et particulièrement les partis politiques. C'est la révision de l'article 71 de la Constitution qui a le plus posé problèmes d'autant plus qu'il consistait au changement du mode de scrutin pour l'élection du Président de la République. Du suffrage majoritaire à deux tours, le Président de la République devrait désormais être élu à la majorité simple. Ce qui modifiait complètement le jeu politique par rapport à 2006. La problématique du contexte s'associait à celui des acteurs car, si l'AMP avait renouvelé son attachement à Joseph Kabila, l'opposition a vu émerger d'autres acteurs que ceux qui l'ont représentée aux échéances précédentes. Etienne Tshisekedi de l'UDPS et Vital Kamhere de l'UNC ont remplacé Jean Pierre Bemba en détention à la Haye par la Cour Pénale Internationale. Une redistribution des cartes s'est opérée dans les deux camps.

L'opposition politique congolaise n'a pas réussi dans ses tentatives de vouloir présenter un candidat unique à la présidentielle du 28 novembre 2011. Deux camps se sont nettement constitués : l'aile « Fatima » et l'aile « Sulutani ». La première s'est formée autour du leader de l'UDPS, Etienne Tshisekedi, considéré comme figure de proue de l'opposition politique congolaise ; et l'autre camp a été fortement dominé par Vital Kamhere, président national de l'UNC et ancien membre de la majorité présidentielle. Le point commun entre tous ces regroupements de l'opposition aura été sans doute leur hostilité au régime de Kabila. L'opposition a fait de la bonne gouvernance son crédo, estimant unanimement que la gouvernance a été lamentable durant ce premier quinquennat de la troisième République. Le changement était, à leur entendement, tributaire de l'alternance impérative au sommet de l'Etat.

La majorité de son côté s'est faite de plus en plus centrifuge. Il s'est dégagé une nette volonté de certains alliés comme le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), l'alliance pour le renouveau du Congo (ARC) et bien d'autres partis de faire cavaliers seuls. Le Palu qui a fait

sensation en 2006 était en perte de vitesse et risquait à tout moment de basculer dans une crise d'identité du fait de la sénilité de son leader. Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani Mouvement de Libération (RCD-KM) a tout simplement fait défection et l'UDEMO s'est retrouvé pratiquement en cessation d'activités. L'alliance a été traversée par plusieurs scandales et a été remplacée par une nouvelle structure dénommée Majorité Présidentielle (MP) qui fait l'objet de l'analyse sur la composition et recomposition de la majorité parlementaire enjeux ou défis à la bonne gouvernance.

2.6. Composition et recomposition de la majorité parlementaire issues des élections de 2018

Notons que la coalition est ce scénario classique qui se dessine lorsque le Président de la République ne dispose pas d'une majorité absolue (la moitié des sièges plus un) à l'Assemblée nationale⁹. Dans ce cas, il lui devient difficile d'exercer librement la totalité de son imperium. Le gouvernement qui est l'émanation d'une majorité parlementaire opposée, va en général chercher à s'imposer sur plusieurs décisions, particulièrement celles qui exigent le contreseing du Premier Ministre (voir les articles 79, 81 et 82 de la Constitution du 18 février 2006 telle que révisée). On parle alors d'encadrement de la fonction présidentielle. Le véritable enjeu de ce débat étant la problématique de l'« *équilibre des pouvoirs* », il faut bien avoir à l'esprit que dans l'un ou l'autre des cas, les implications n'ont pas toujours la même incidence sur la balance.

En effet, le 31 décembre 2018, les congolais sont appelés aux urnes. C'est Félix Tshisekedi de la coalition CACH qui l'emporte avec 38,6 % des voix. Ce résultat, qui annonce la première alternance démocratique en RDC où il y a un Président sortant et entrant. Privé de ne pas avoir la majorité parlementaire, le nouveau Président, après plusieurs négociations, les deux camps finiront à signer un accord pour la formation d'une coalition inédite FCC-CACH.

Depuis lors, le pays entre dans une forme de coalition entre le Président Félix Tshisekedi et son prédécesseur Joseph Kabila, dont la mainmise sur l'exécutif congolais restait déterminante. Cette coalition inédite était la conséquence des résultats surprenants des élections organisées le 31 décembre 2018. Malgré la défaite aux élections présidentielles de décembre 2018 d'Emmanuel Shadary, le « dauphin » désigné quelques semaines plus tôt par le Président Kabila, le FCC, la plate-forme pro-Kabila fondée avant les élections, avait remporté plus de 60% des sièges à l'Assemblée nationale et 80% des sièges au Sénat, tandis qu'il gouverne la majorité des provinces. Au total, la coalition FCC (PPRD-PPPD-AFDC-AAB-AAAC-AABC-autres) avait 341 députés nationaux, la coalition Lamuka (DO-MLC-EPC-PALU-CNB-MSR)

⁹ LOULIA SHUKANLA, *op. cit.*

avait 112 et la coalition CACH, (UDPS/Tshisekedi-UNC) emporte 47 députés nationaux.

Ce résultat montre que la coalition entre le FCC et CACH est « un accident de l'histoire ». Cette coalition était un produit d'hasard, car les acteurs étaient des anciens opposants qui se sont retrouvés dans une obligation constitutionnelle de cogérer. Les sièges occupés par le FCC à l'Assemblée nationale et au Sénat représentent plus des trois cinquièmes de la majorité et accordent à la coalition des pouvoirs législatifs étendus. Dans les provinces, le FCC détenait la majorité dans 25 des 26 assemblées, Lamuka disposant du plus grand nombre de sièges dans le Nord-Kivu. De plus, le FCC assurait la présidence dans 24 assemblées et 23 gouverneurs sont issus de ses rangs. Lamuka exerce la présidence dans deux assemblées provinciales, alors que CACH n'en assure qu'une seule ».

La coalition entre FCC et CACH au pouvoir en RDC, semblait être un moindre mal pour sortir le pays de l'agitation politique au lendemain d'un processus électoral controversé. Mais quelques mois ont suffi pour constater que ce qui était souvent présenté comme un duo, résultat de la volonté du peuple congolais, s'avère être un véritable duel ou confrontation entre les deux alliés. Non seulement que cette alliance inédite est fondée sur une méfiance réciproque de ses acteurs, mais elle révèle aussi, par leur comportement, qu'elle était totalement dépourvue d'un objectif commun, ce qui constituait un caillou dans les chaussures présidentielles. Car, s'il est vrai que les partisans de Felix Tshisekedi se battaient pour la réussite du quinquennat, et cherchait de gagner la confiance de la population pour les élections de 2023, on avait constaté que les membres du FCC de Joseph Kabila s'organisaient sérieusement pour reconquérir le pouvoir en 2023, un combat logique en démocratie, mais qui ne rendaient pas la tâche facile à Félix Tshisekedi, minoritaire dans les deux Chambres du Parlement.

En effet, il a suffi quelques jours avant la dissolution de cette alliance, la coalition faisait face à une crise profonde. Les deux camps s'entraccusaient mutuellement : le CACH considérant le FCC de le gêner et de le bloquer pour qu'il n'atteigne pas ses objectifs, et FCC à son tour estimait qu'il avait eu des nominations sans consultation préalable qui se font en dehors des bases légales avec violation préméditée des accords. De ce fait, les deux camps se regardaient en chien de faïence. Ceci avait poussé le Chef de l'Etat qui avait annoncé, dans son adresse à la nation en date de vendredi 23 octobre 2020, d'entamer les consultations nationales en vue d'élargir coalition FCC-CACH, à défaut d'en créer une nouvelle, créant ainsi des agitations et frustrations de son allié, le FCC. Ces consultations se sont soldées par la création de l'Union Sacrée de la Nation avec une autre majorité parlementaire en sa faveur, constituée des

députés nationaux du FCC, du CACH et alliés, AFDC et alliés, Ensemble pour la République, et autres.

Après les consultations engagées par le Président de la République, Félix Tshisekedi, obtient 391 députés et 84 sénateurs qui lui avait permis de recomposer la majorité parlementaire en sa faveur au sein de l'Union Sacrée de la Nation avec une autre alliance né avec les leaders de l'AFDC et Alliés de Bahati Lukwebo, cadre de la coalition FCC, de l'Ensemble pour la République ER, de Moïse Katumbi, ancien Gouverneur du Katanga et ancien membre du PPRD et MLC et Alliés, de Jean-Pierre BEMBA, tous les deux anciens cadres de la coalition de LAMUKA. Ces alliances sont fondées sur base de la conviction personnelle des autorités morales des partis ou regroupement politique sans tenir compte d'aucune disposition constitutionnelle.

Au regard ce qui précède, nous pouvons dire que les alliances sont faites sur base de transhumance politique, dont Evariste Boshab, n'hésite pas de qualifier « *les partis politiques comme des boutiques privées dont les propriétaires recherchent avant tout la manifestation du lucre par la surenchère de tous genres* »¹⁰. AUNDU MATZANZA G¹¹, confirme également que les partis politiques ou regroupements politiques congolais se révèlent être des structures superficielles, éphémères, circonstanciées et personnalisées. En ce sens, elles apparaissent comme étant des instruments stratégiques pour le gain facile de leurs fondateurs et adhérents.

3. LES RÉSULTATS OBTENUS : INTERPRÉTATION ET CONFRONTATION DES DONNÉES DU TERRAIN

L'enquête de terrain a été tributaire des aléas et vicissitudes de la vie politique en RDC. Néanmoins, elle nous a été d'une grande utilité. Certes, nous avons compris que les jeux d'alliances et de coalitions est réellement une réalité incontournable dans la vie politique congolaise. Mais ces alliances naissent pour les besoins de la survie politique, économique, financière et matérielle. Ce qui fait que les alliances politiques ne sont pas efficace et demeurent très fragiles car les acteurs politiques adhèrent juste pour accumuler les ressources matérielles, financières et foncières, et se rendent compte qu'il faut domestiquer le pouvoir politique lui-même qui est la source de toutes les ressources. Et donc, inventent l'expression selon laquelle « *Mbisi elandaka esika mayi ezo tshola* », c'est-à-dire « le poisson suit toujours là où la rivière coule ».

¹⁰ E. BOSCHAB, *RDC : entre les colombes et les faucons. Où vont les partis politiques ?*, PUC, Kinshasa, 2001, p. 6.

¹¹ G. AUNDU MATZANZA, *Etat et partis au Congo-Kinshasa. Ethnicité pour légitimité*, éd. le Harmattan, Paris 2010, p.112.

Il se révèle que la lutte pour la conquête de la majorité parlementaire et de son contrôle devient un combat pour chaque régime. Les acteurs politiques ont formalisé les alliances pour accumuler les ressources matérielles, financières et foncières, et profiter des autres avantages et facilités illimitées que le pouvoir procure.

Les données du terrain révèlent que dans le désir de contrôler les institutions telles que : la CENI, la Cour constitutionnelle, le gouvernement et autres institutions du pays, les alliances politiques se font et se défont dans les circonstances suivantes : à l'occasion des élections, à l'occasion de la distribution du pouvoir ou des responsabilités politiques ; la recherche du leadership et de positionnement au niveau national que local, à l'occasion du découpage territorial et à l'occasion de la distribution des dividendes politiques.

Les acteurs politiques se rendent compte qu'il faut domestiquer le pouvoir politique, qui est la source de toutes les ressources. Le pouvoir devient une substance possédée que l'on refuse de rendre, de donner à quelqu'un d'autre avant de rendre l'âme¹². Donc pour les professionnels politiques congolais, il n'y a pas une vie ou activité en dehors de la scène politique. Toutes ces pratiques sont à la base de l'instabilité des alliances politiques et de la mauvaise gouvernance¹³.

En effet, pendant des longues périodes, le pays a vécu sous la coupe d'un régime monolithique, sans alliance, qui avait freiné l'élan démocratique dans le pays. Il s'observe que chaque fois que les circonstances ont permis l'organisation des scrutins, les alliances entre partis politiques se sont avérées indispensables voire indépassables¹⁴. Il est devenu un lieu commun dans le contexte politique congolais qu'aucune formation politique, quelle que soit sa taille ou ses ressources ne pourrait envisager de se présenter seule ou de faire cavalier seul, lors des échéances électorales ; c'est-à-dire de briguer en solitaire la conquête du pouvoir ou de la coalition à l'absence d'une majorité parlementaire. Ce qui fait que la vie politique congolaise est profusément animée que par la mobilité des acteurs politiques qui bougent les lignes. Les partis politiques congolais seraient confrontés à un mal qui prive la compétitivité dans la sphère politique. Il y a eu aussi le défaut de la culture politique et surtout de programmes politiques.

¹² H. MAMBI, *Kleptocratie et mensonges en politique au Congo Kinshasa, résilience des citoyens pour sauver la République*, éd. Academia, L'Harmattan, Louvain, 2020, pp.7-8.

¹³ BIYOYA MAKUTU, P. et MUKENDI TSHIMANGA, R., « Alliances et coalitions de partis politiques en République Démocratique du Congo, causes et conséquences », in *Journal of Africa Election*, Volume 13, n°1, pp. 207-232.

¹⁴ KABUYA LUMUNA, *Sociologie politique*, PUC, Kinshasa, 2014, p.325.

Aujourd'hui, nous assistons à une recomposition politique permanente et continue ; on va de mouvance en mouvance, à gauche comme à droite. Le premier constat qu'on peut établir lorsqu'on analyse l'espace politique congolais, c'est celui du dédoublement entre les alliances et coalitions politiques (institutionnelles), et celles dites extra-institutionnelles ou extra-parlementaire. Le législateur du 18 février 2006 a perçu en avance la disparité entre ces deux types d'alliances ou coalitions (électorale et gouvernementale). L'article 78 de la Constitution dispose que : le Président de la République nomme le Premier Ministre au sein de la majorité parlementaire après consultation de celle-ci. Il met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du gouvernement. Si une telle majorité n'existe pas, le Président de la République confie une mission d'information à une personnalité en vue d'identifier une coalition. La mission d'information est de trente jours renouvelable une seule fois. En 2006 comme en 2011, et de 2018, nous pouvons observer que cette disposition n'aura pas été de stricte application, car la frontière entre la majorité parlementaire et celle présidentielle n'était que fictive. La pratique des institutions en RDC n'est pas souvent traductible de l'esprit des institutions. En conséquence, les chefs de différents gouvernements qui se sont succédés n'étaient été ni députés ni responsables de la majorité présidentielle en tant que plateforme.

Nous avons constaté qu'avec la politique d'alliances ou coalition en RDC, la majorité parlementaire ne joue pas clairement le jeu, il est sera difficile au président Tshisekedi de construire l'Etat de droit qu'il ne cesse de promettre. La politique des alliances politique qui devrait être une affaire sérieuse pour la promotion de valeurs démocratiques et de la gouvernance, est abandonnée entre les mains des semi-lettrés, des aventuriers, des corrompus et des bandits de grands chemins en RDC. Les hommes au pouvoir s'organisent autour des alliances pour piller les ressources de l'Etat pour leur propre compte. Aucun acte d'intérêt général ne peut être accompli sans qu'il ne soit exigé un passe-droit ou retro-commission par le gouvernant signataire du dossier. La corruption et la déliquescence des gouvernants ne semblent inquiéter personne dès lors que les rétros commissions ne peuvent être blâmés. La personne nommée ou élue qui arrive au pouvoir ... c'est sans conviction ni vision concrète pour la société. Son seul intérêt est celui d'entrer sur la scène politique, et d'y figurer simplement, parce qu'il faut y'être.

Il se contente de toucher ses (honoraires) émoluments, et d'accomplir des tâches ordinaires au fil des jours, comme un simple fonctionnaire. C'est le cas par exemple des théâtres qui se font à l'hémicycle national lors du vote d'une loi, avec la coutume : « Qui sont pour ? Qui sont contre ? Qui s'abstiennent ? ». Et incapable de fournir la justification de sa position quant à celle-ci. Il ne propose rien, il s'interdit de s'opposer à toutes les suggestions ou options de celui qui l'aura mis en place ou qui lui aura permis d'entrer en politique. Il ne

voit en politique aucune finalité autre qu'une occasion d'enrichissement, d'accomplissement ponctuel d'une fonction de prestige et d'honneurs. Il se fait l'idée selon laquelle, une autorité politique ne fait rien d'autre que signer les documents, poser des annotations sur un courrier, prononcer les discours rédigés par les conseillers, répondre à une manifestation, poser la première pierre de lancement de travaux qui seront ensuite médiatisés pour montrer à l'opinion qu'il travaille, etc.

Aujourd'hui, nous constatons que les élus du peuple s'écartent de plus en plus des missions leur conférés par la constitution. Les motions de défiance, de censure, des questions orales avec ou sans débats, des pétitions contre un gouvernement ou un membre sont souvent monnayées par les initiateurs.

CONCLUSION

Dans cet exercice, nous avons voulu établir l'état des lieux des alliances et les coalitions et ses incidences sur la bonne gouvernance en RDC. Il était question d'analyser les réalités qui se cachent sur les alliances, plus particulièrement de la conquête de la majorité parlementaire en RDC. La symbiose des alliances de plusieurs partis ayant chacun sa nature, son idéologie et sa doctrine propre, était au centre de notre réflexion afin d'analyser objectivement les comportements, les attitudes, les objectifs et les motivations de chaque acteur signataire des accords politiques. Nous avons compris que la politique du jeu d'alliances et de coalitions politiques n'est pas simplement attachée aux enjeux électoraux mais plutôt à la réalité du pouvoir politique qui est toujours partagé entre les différents acteurs selon leurs poids politiques, car le gouvernement reste l'émanation du Parlement.

En effet, il se relève que les différents régimes politiques connus en RDC ont été dominés par des oppositions gouvernantes (celles des nationalistes aux mobutistes, celles des mobutistes aux kabilistes, celles des kabilistes aux tshisekedistes). En demeurant dans cette pratique d'alliance et de coalition, le champ politique congolais vivote fragmenté, déséquilibré et parfois militarisé. Certaines alliances se fondent sur base de la transhumance politique, de tribalité, de débauchage politique ou de corruption purement organisée qui suscitent parfois des divisions au sein des politiques adverses en stimulant des ambitions personnelles des élites afin de les pousser à la dissidence et de provoquer les ralliements. Les opposants d'hier, deviennent désormais alliés de la majorité présidentielle et vice-versa.

Les élections de 2006, de 2011 et de 2018 avaient dès lors pour finalité, la restauration de la légitimité institutionnelle qui pouvait consolider les acquis démocratiques et instaurer la gouvernance et la stabilité institutionnelle. En effet, la politique des alliances demeure un des facteurs majeurs de la stabilité politique dans un pays. Mais dans la pratique, les alliances qui se sont constituées par les différents régimes ont empêché le fonctionnement normal du parlementarisme dualiste consacré par la constitution du 18 février 2006 et fondé sur le principe de la responsabilité ministérielle et le droit de dissolution. Ceci constitue un facteur négatif à la bonne gouvernance. Ces arrangements politiques nocturnes appelés de fois alliances ou coalitions auraient même bloqué la constitution d'une coalition parlementaire autour des partis de la majorité. Le Palu tout en gouvernant, aura été boudé par les vrais partis du pouvoir, et la ligne entre l'opposition et la majorité est restée de ce fait difficile à tracer. Le Gouvernement Matata Ponyo aura également été constitué en marge du jeu parlementaire, le Président de la République ayant préféré un technocrate à la place du chef de fil du PPRD, parti dominant autour duquel se sont formées les majorités présidentielle et parlementaire).

Nous avons vu des oppositions entre les alliés FCC-CACH, de même d'autres à l'intérieur du FCC avec AFDC et alliés au sein d'une même alliance, un autre conflit entre UDPS et avec UNC et alliés au sien du CACH et aujourd'hui des oppositions à l'intérieur de l'Union Sacrée de la Nation.

Ce constat nous permet d'affirmer que la stratégie d'alliance a engendré des conséquences néfastes sur la gouvernance de l'Etat et survie des institutions du pays. Le contrôle parlementaire est devenu purement et simplement protocolaire. Le Premier Ministre, Chef du gouvernement, aura été davantage responsable devant le Président de la République que devant l'Assemblée Nationale. Les initiatives parlementaires de défiance ou de censure ont, à chaque fois, été bloquées par des injonctions et des consignes de vote qui paralysent l'Assemblée Nationale. L'alliance ou la coalition autour de la Majorité Présidentielle, au lieu de contribuer à la gouvernance démocratique susceptible de permettre la véritable redistribution de la richesse du pays à toute la population, celle-ci a abondamment renforcé la parcellisation du pouvoir entre les acteurs et les partis politiques ou regroupement politiques, au point que chacun d'entre eux considère la portion du pouvoir comme une propriété privée qui constitue sa source de survie politique ou de substance.

De ce fait, il se fait que pour faire passer certaines décisions essentielles, le Premier Ministre et les Ministres sont obligés de marchander avec les parlementaires. Les consultations répétées de Kingakati ou à la cité de l'Union Africaine auront substantiellement aussi contribué à faire passer certaines décisions ou encore à maintenir ces genres d'arrangements ou accords entre les autorités morales des différentes formations politiques.

Actuellement, le champ politique congolais compte plus 600 partis politiques. En effet, il sera donc et difficile pour fonder des alliances pour une majorité au service du peuple, pour la simple raison que la dimension idéologique de ces partis ne se limite très souvent qu'à leurs dénominations, les leaders tout comme les membres n'ayant souvent ni conscience ni connaissance des valeurs essentielles du courant embrassé par leur formation politique. Cette vérité se traduit dans les faits par la transhumance politique des acteurs autant que par les alliances qui se tissent très souvent sur base de simples calculs de positionnement, faisant des incompatibilités idéologiques de la bonne gouvernance. Une cohabitation issue d'une majorité parlementaire homogène est donc impensable dans le contexte actuel de la vie politique au Congo pour instituer la bonne gouvernance.

BIBLIOGRAPHIE

- AUNDU MATZANZA G., *Etat et partis au Congo-Kinshasa. Ethnicité pour légitimité*, éd. le Harmattan, Paris 2010.
- BIYOYA MAKUTU, P. et MUKENDI TSHIMANGA, R., « Alliances et coalitions de partis politiques en République Démocratique du Congo, causes et conséquences », in *Journal of Africa Election*, Volume 13, n°1.
- BOSHAB, E., *RDC : entre les colombes et les faucons. Où vont les partis politiques ?*, PUC, Kinshasa, 2001.
- DJOLI ESENG'EKELI J., « Les partis politiques dans l'évolution politique et constitutionnelle congolaise de 1960 à 2010. Au cœur de la crise existentielle de l'Etat », in *Congo-Afrique*, n° 447, septembre 2010.
- GRAWITZ M., *Méthodes des sciences sociales*, 10^{ème} édition, Paris, Dalloz, 1996.
- GROZIER, M., et FREDBERG., *L'acteur et le système*, éd. Du seuil, Paris, 1977.
- KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Réflexion sur la démocratie congolaise et ses principaux défis*, éd. CEDIS, 2017.
- KABUYA LUMUNA, *Sociologie politique*, PUC, Kinshasa, 2014
- LOUBET DEL BAYLE, J.L., *Initiation aux méthodes des Sciences Sociales*, éd., L'Harmattan, Paris, 2000.
- LOULIA SHUKANLA, « Coalition gouvernementale et les oppositions politiques : le fonctionnement du système politique sous la présidence de V. Ianoukovitch », Communication prononcée lors du colloque organisé par le CERI le 4 octobre 2010, dans https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/atr_IS.pdf, consulté le 29 septembre 2022.
- MAMBI, H., *Kleptocratie et mensonges en politique au Congo Kinshasa, résilience des citoyens pour sauver la République*, éd. Academia, L'Harmattan, Louvain, 2020.
- MBOKO DJ'ANDIMA, *Principes et usage en matière de rédaction d'un travail universitaire*, Ed. CADICEC, Kinshasa, 2004.
- MUKOKA NSENDA, F., *Sociologie des organisations. Relecture des auteurs et déchiffrement des pistes alternatives de recherche*, éd. ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2014.